

Blocs de compétences	REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION : MODALITES D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	REFERENTIEL D'EVALUATION : CRITERES D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis
Bloc 1 Élaborer la stratégie de l'entreprise dans le respect des principes et valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)	A.1.1. Réalisation du diagnostic stratégique de l'entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) reposant sur les principes de performance économique, de solidarité et de développement durable	<p>C.1.1.1. Réaliser une veille dans le champ de l'ESS en collectant des données et informations sur les besoins du territoire, les évolutions de l'environnement socio-économique pour identifier les besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits et pour nourrir une vision prospective des activités de l'entreprise de l'ESS</p> <p>C.1.1.2. Analyser l'écosystème territorial de l'entreprise de l'ESS avec une démarche prospective qui s'appuie sur la veille pour apporter une aide à la décision stratégique cohérente avec les enjeux de l'ESS (utilité sociale, innovation sociale).</p> <p>C.1.1.3. Analyser le fonctionnement de l'entreprise de l'ESS en considérant son statut, sa gouvernance, ses activités, son organisation et ses compétences, pour identifier ses perspectives en lien avec son écosystème et les principes fondateurs de l'ESS</p>	<p>L'évaluation du Bloc 1 « Élaborer la stratégie de l'entreprise dans le respect des principes et valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) » comporte 1 épreuve.</p> <p>Compétences mobilisées et évaluées : Toutes les compétences du bloc 1</p> <p>Nature de l'épreuve : Écrit individuel réflexif de 30 pages sur la stratégie d'une entreprise de l'ESS issu d'une situation professionnelle</p> <p>Réalisation professionnelle : Le candidat présente à l'écrit : - Le projet social de la structure de l'ESS - Le diagnostic stratégique de l'entreprise de l'ESS - Les orientations stratégiques de l'entreprise de l'ESS - Les actions concourant à l'ancrage de l'entreprise de l'ESS sur son territoire L'évaluation en cours de formation est fournie au jury pour avis.</p> <p>Conditions de réalisation : Les ressources disponibles à la réalisation de l'épreuve sont les enseignements dispensés en formation.</p> <p>Temps de préparation et de rédaction : 4 mois</p> <p>Pondération : 100% de l'évaluation du bloc de compétences 1</p>	<p>Cr.1.1.1. Pour valider la compétence, le candidat présente des outils de veille qui font référence dans le champ de l'ESS (réseaux, veilles sur les politiques publiques, études...)</p> <p>Cr.1.1.2. Pour valider la compétence, le candidat présente et explicite un diagnostic de l'écosystème de l'entreprise de l'ESS en considérant son statut juridique, le contexte, les données socio-économiques, les enjeux, son fonctionnement</p> <p>Cr.1.1.3. Pour valider la compétence, le candidat présente une évaluation du fonctionnement de la structure basée sur l'atteinte des objectifs et sur le respect des principes de l'ESS</p>
	A.1.2. Conduite de la stratégie de l'entreprise selon les principes et valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)	<p>C.1.2.1. Caractériser les orientations stratégiques de l'entreprise de l'ESS en s'appuyant sur le diagnostic réalisé, la réglementation et les principes de l'ESS en matière de gouvernance et de politique sociale, en vue de développer et/ou maintenir des emplois pérennes et non délocalisables et de le partager avec l'écosystème territorial</p> <p>C.1.2.2. Piloter la stratégie de l'entreprise en déclinant les orientations en plan d'actions, dans le respect du règlement général de l'amélioration de l'accessibilité (RGAA), pour garantir et partager le projet social de l'entreprise de l'ESS avec ses parties prenantes internes et externes.</p> <p>C.1.2.3. Garantir le cadre juridique et fiscal de l'entreprise de l'ESS en s'appuyant sur la réglementation et les politiques publiques, pour pérenniser son projet social et l'inscrire dans les principes fondateurs de l'ESS</p>		<p>Cr.1.2.1. Pour valider la compétence, le candidat présente et explicite les choix et les orientations stratégiques de l'entreprise de l'ESS autour du maintien voire du développement des emplois pérennes et non délocalisables</p> <p>Cr.1.2.2. Pour valider la compétence, le candidat présente et explicite comment la stratégie de l'entreprise de l'ESS est pilotée et les actions mises en place avec les parties prenantes</p> <p>Cr.1.2.3. Pour valider la compétence, le candidat présente les éléments de la réglementation et des politiques publiques qui encadrent et orientent les choix juridiques mis en œuvre dans l'entreprise de l'ESS</p>
	A.1.3. Ancrage de la structure de l'ESS sur son territoire en réponse aux enjeux de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)	<p>C.1.3.1. Évaluer l'utilité sociale de l'entreprise de l'ESS sur son territoire à travers des indicateurs sociaux, économiques, et environnementaux pour garantir une logique d'innovation sociale et de développement durable</p> <p>C.1.3.2. Développer une logique de coopération en représentant la structure sur son territoire, en recherchant les partenariats avec d'autres acteurs de l'ESS, de la sphère publique ou de l'économie de marché pour inscrire durablement l'entreprise dans son territoire et dans les principes de l'ESS.</p>		<p>Cr.1.3.1. Pour valider la compétence le candidat décrit l'impact et l'utilité sociale de l'organisation de l'ESS sur son territoire et son environnement</p> <p>Cr.1.3.2. Pour valider la compétence, le candidat décrit les actions mises en place pour coopérer et collaborer avec les partenaires et les acteurs du territoire de l'entreprise de l'ESS</p>

Bloc 2 Piloter l'entreprise dans le respect des principes de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)	A.2.1. Organisation des activités de l'entreprise selon les principes de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)	C.2.1.1. Piloter les activités et les moyens opérationnels de la structure en mettant en place une organisation et des outils qui permettent d'assurer la continuité des activités de l'entreprise de l'ESS auprès de ses publics cibles.	L'évaluation du Bloc 2 « Piloter l'entreprise dans le respect des principes de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) » comporte 1 épreuve en deux phases. Compétences évaluées : Toutes les compétences du bloc 2 Nature de l'épreuve : <i>Phase 1 :</i> élaboration d'un portfolio professionnel correspondant à une analyse réflexive des activités réalisées ou observées dans le cadre du pilotage d'une structure de l'ESS. Ce portfolio professionnel démontre l'acquisition de l'ensemble des compétences du bloc 2. <i>Phase 2 :</i> oral individuel avec questionnement du jury sur le portfolio Conditions de réalisation : Les ressources disponibles à la réalisation de l'épreuve sont les enseignements dispensés au cours de la formation, les logiciels utiles, les textes réglementaires et la documentation adaptée. Le portfolio professionnel sera remis au jury 1 mois avant l'oral individuel (phase 2 de l'épreuve). L'évaluation en cours de formation est fournie au jury pour avis. Temps de préparation et de présentation : - Phase 1 : 8 mois - Phase 2 : 30 minutes de questions-réponses sur la base du portfolio remis au préalable Pondération : - Phase 1 : préparation de l'évaluation du bloc 2 - Phase 2 : 100% de l'évaluation du bloc 2	Cr.2.1.1. Pour valider la compétence, le candidat décrit ses outils de gestion des activités de l'organisation et comment il les utilise
		C.2.1.2. Décliner de manière opérationnelle les principes de la RSE (Responsabilité Sociale et environnementale) dans le pilotage de l'entreprise, à travers les pratiques sociales, managériales, partenariales, pour mettre l'organisation en conformité avec les principes fondateurs de l'ESS.		Cr.2.1.2. Pour valider la compétence, le candidat décrit et explicite comment les pratiques sociales, managériales, partenariales sont en conformité avec les principes fondateurs de l'ESS en matière de RSE
		C.2.1.3. Adapter la réponse aux besoins des différents publics cibles de l'entreprise de l'ESS (adhérents, bénéficiaires et clients le cas échéant), en s'appuyant sur des outils d'écoute de leurs besoins et de mesure de leur satisfaction, pour pérenniser les activités de la structure et garantir son utilité sociale		Cr.2.1.3. Pour valider la compétence, le candidat présente et explicite pourquoi et comment il a adapté ou maintenu l'offre de l'organisation en réponse aux besoins des publics cibles
		C.2.1.4. Gérer les risques (financiers, humains, institutionnels,...) en s'appuyant sur une cartographie des risques et en mettant en place des procédures pour adapter l'organisation et assurer une continuité et une pérennité des activités de l'entreprise de l'ESS		Cr.2.1.4. Pour valider la compétence, le candidat présente une cartographie des risques détaillée (degré de criticité, probabilité de survenue, limite d'acceptabilité, éléments d'alerte...) et les procédures mises en place pour gérer les risques identifiés ainsi que le REX de la gestion d'une crise ou d'une urgence (le cas échéant)
	A.2.2. Gestion financière et budgétaire de l'entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) visant un modèle économique viable	C.2.2.1. Réaliser l'ingénierie financière qui combine une mixité des ressources (public, privé) y compris les modes de financement dits innovants (financement participatif, coopératif, solidaire) pour assurer la stabilité financière de l'entreprise de l'ESS	Cr.2.2.1. Pour valider la compétence, le candidat présente l'ingénierie financière de la structure et/ou des projets menés, qui combine une mixité de ressources, ainsi que les perspectives d'évolution ou d'adaptation	
		C.2.2.2. Établir un budget prévisionnel cohérent avec la stratégie et les moyens de l'organisation en s'appuyant sur l'analyse comptable et des données économiques pertinentes, pour conjuguer viabilité économique et pérennité du projet social de l'entreprise de l'ESS	Cr.2.2.2. Pour valider la compétence, le candidat présente et explicite le budget prévisionnel de la structure et/ou des projets menés, qui tient compte des résultats de l'analyse comptable qu'il a réalisée	
		C.2.2.3. Réaliser le suivi budgétaire en mesurant les écarts entre le prévisionnel et le réalisé, en s'appuyant sur des outils de gestion adaptés au modèle économique de l'entreprise de l'ESS, pour optimiser la gestion des ressources financières, anticiper et réaliser les ajustements nécessaires à la poursuite des activités	Cr.2.2.3. Pour valider la compétence le candidat décrit son processus de suivi budgétaire (outil, indicateurs, ajustements) et démontre son utilisation pour garantir la poursuite des activités de la structure	
	A.2.3. Gestion des ressources humaines de l'entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) au service de son projet social	C.2.3.1. Mettre en place une organisation qui garantit le respect de la réglementation en matière de gestion des ressources humaines et de droit social, notamment le règlement général de l'amélioration de l'accessibilité (RGAA), dans une logique de transparence et d'exemplarité, pour inscrire l'entreprise dans les principes de l'ESS.	Cr.2.3.1. Pour valider la compétence, le candidat décrit l'utilisation des outils et procédures en matière de gestion des RH (documents contractuels, planning, entretiens, ...)	
		C.2.3.2. Garantir la conformité des pratiques managériales de l'organisation avec son projet social et les valeurs de l'ESS, en intégrant une réflexion sur la QVT (Qualité de vie au travail), la concertation, la prise en compte du handicap et des risques psychosociaux, pour inscrire l'entreprise dans un modèle social durable	Cr.2.3.2. Pour valider la compétence le candidat présente et explicite les pratiques managériales de l'organisation en lien avec le projet social de la structure et les valeurs de l'ESS	
		C.2.3.3. Mesurer l'écart entre les compétences disponibles et les compétences requises en s'appuyant sur des outils de gestion des compétences, pour maintenir les compétences nécessaires à garantir le projet social et les activités de l'entreprise de l'ESS	Cr.2.3.3. Pour valider la compétence, le candidat décrit sa démarche d'évaluation entre les compétences disponibles et celles requises par la stratégie et/ou les projets menés	

<p>Bloc 3</p> <p>Conduire un projet entrepreneurial social et solidaire</p>	<p>A.3.1. Conception d'un projet entrepreneurial social et solidaire</p>	<p>C.3.1.1. Élaborer ou coconstruire un projet entrepreneurial répondant à un besoin social nouveau ou mal satisfait, et définir des objectifs et un plan d'action, en s'appuyant sur la stratégie de la structure, pour créer, consolider ou changer d'échelle dans l'ESS</p>	<p>L'évaluation du Bloc 3 « Conduire un projet entrepreneurial social et solidaire » comporte 1 épreuve en deux phases.</p> <p>Compétences mobilisées et évaluées : Toutes les compétences du bloc 3</p> <p>Nature de l'épreuve : <i>Phase 1 :</i> élaboration d'un mémoire professionnel correspondant à un rapport sur la conduite d'un projet entrepreneurial social et solidaire. Ce mémoire professionnel démontre l'acquisition de l'ensemble des compétences du bloc 3 avec un abstract en anglais <i>Phase 2 :</i> oral individuel avec présentation, explicitation et argumentation du mémoire professionnel et temps d'échanges avec le jury.</p>	<p>Cr.3.1.1. Pour valider la compétence le candidat présente et explicite les objectifs et le plan d'action d'un projet en lien avec la stratégie de l'entreprise de l'ESS</p>
		<p>C.3.1.2. Définir l'organisation du projet en identifiant les parties prenantes internes, externes, les ressources humaines, les moyens matériels et financiers, les instances de pilotage et outils de gestion de projet, pour permettre son déploiement dans une logique collective et participative</p>	<p>Réalisation professionnelle : <i>- Phase 1 :</i> élaboration d'un mémoire professionnel qui rend compte des activités conduites au titre du bloc 2, dont les outils de conduite de projet <i>- Phase 2 :</i> présentation orale et individuelle du mémoire professionnel devant le jury. L'évaluation en cours de formation est fournie au jury pour avis.</p> <p>Conditions de réalisation : Les ressources disponibles à la réalisation de l'épreuve sont les enseignements dispensés au cours de la formation, les logiciels utiles, les textes réglementaires et la documentation adaptée. Le mémoire professionnel sera remis au jury 1 mois avant la présentation orale individuelle (phase 2 de l'épreuve).</p>	<p>Cr.3.1.2. Pour valider la compétence, le candidat présente et argumente l'organisation (ressources humaines internes et externes, instances de pilotage), les moyens (matériels, financiers, outils) nécessaires au déploiement du projet</p>
		<p>C.3.1.3. Porter le projet entrepreneurial en faisant sa promotion auprès des parties prenantes pour assurer la réussite de sa mise en œuvre</p>	<p>Temps de préparation et de présentation : <i>- Phase 1 :</i> 8 mois <i>- Phase 2 :</i> 25 minutes de présentation et 20 minutes d'échanges avec le jury</p> <p>Pondération : <i>- Phase 1 :</i> 50% de l'évaluation du bloc 3 <i>- Phase 2 :</i> 50% de l'évaluation du bloc 3</p>	<p>Cr.3.1.3. Pour valider la compétence, le candidat identifie et présente les parties prenantes et leurs rôles respectifs dans le projet, ainsi que les démarches effectuées auprès d'elles en vue de les mobiliser</p>
	<p>A.3.2. Mise en œuvre d'un projet entrepreneurial social et solidaire</p>	<p>C.3.2.1. Piloter la mise en œuvre du projet entrepreneurial en mobilisant des outils de gestion de projet pour sécuriser le déploiement du projet et atteindre les objectifs fixés</p>		<p>Cr.3.2.1. Pour valider la compétence, le candidat présente les outils qu'il a mis en place pour assurer la réalisation du projet (planning, indicateurs, livrables, tableaux de bord, reporting, ...)</p>
		<p>C.3.2.2. Mobiliser les acteurs internes et externes du projet entrepreneurial en s'appuyant sur des méthodes d'animation et des outils de communication adaptés, pour maintenir l'engagement des équipes dans le projet</p>		<p>Cr.3.2.3. Pour valider la compétence, le candidat présente et argumente les différents vecteurs utilisés pour mobiliser, fédérer et animer le collectif autour du projet (réunion, compte rendus, points d'avancement...)</p>
		<p>C.3.2.3. Formaliser les engagements des parties prenantes à travers des documents partenariaux du type convention, pour inscrire le projet entrepreneurial dans une logique de création de valeur partagée et de coopération territoriale.</p>		<p>Cr.3.2.3. Pour valider la compétence, le candidat présente un exemple valide de formalisation d'engagement (type convention) en lien avec le projet de l'entreprise de l'ESS</p>
	<p>A.3.3. Finalisation d'un projet entrepreneurial social et solidaire</p>	<p>C.3.3.1. Evaluer les résultats du projet entrepreneurial au regard des objectifs visés, à l'aide d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, et en analysant les écarts afin d'ajuster l'action au service du projet social de l'entreprise de l'ESS</p>		<p>Cr.3.3.1. Pour valider la compétence, le candidat présente le bilan objectif (bilan de satisfaction par exemple) des résultats du projet au regard des objectifs initiaux et argumente les suites à donner (corrections, modifications, poursuite, développement ou arrêt du projet)</p>
		<p>C.3.3.2. Valoriser la contribution du projet entrepreneurial à la démarche d'utilité sociale de la structure de l'ESS, en s'appuyant sur des outils de mesure d'impact sur les publics cibles et/ou l'environnement et/ou le territoire, pour inscrire l'entreprise dans une logique entrepreneuriale sociale et solidaire</p>		<p>Cr.3.3.2. Pour valider la compétence, le candidat présente un rapport d'impact objectif du projet en termes sociaux, économiques et environnementaux</p>
		<p>C.3.3.3. Capitaliser les expériences induites par la mise en œuvre du projet entrepreneurial en compilant les résultats obtenus dans des livrables de retour d'expérience, pour partager les pratiques et inscrire l'entreprise de l'ESS dans une logique de développement durable</p>		<p>Cr.3.3.2. Pour valider la compétence, le candidat décrit les démarches ou livrables réalisés pour sécuriser ou exploiter les pratiques et expériences acquises à travers le projet tant en interne que vis-à-vis des parties prenantes externes</p>